

UNIVERSITE SIDI MOHAMED BEN ABDELLAH

ÉCOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE

BP 2427, Route d'Imouzzer 30000 Fès

Téléphone 212 5 35 60 05 84/85/86

Télécopie 212 5 35 60 05 88

[www.est-usmba.ac.ma](http://www.est-usmba.ac.ma)



**PV DE LA REUNION DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ACADEMIQUES ET  
PEDAGOGIQUES ELARGIE AUX CHEFS DE DEPARTEMENTS  
ET COORDONATEURS DES FILIERES  
DU 10/02/2015**

**Points à l'ordre du jour :**

1. Structures pédagogiques des nouvelles filières (DUT et LP) accréditées en 2014 (données APOGEE).
2. Planning des contrôles de S2 et S4.
3. Situation des filières LP (contrôle, délibération et rattrapage).
4. Lancement de nouvelles promotions en formation continue (DU) : Procédure d'inscription
5. Divers (des informations seront données au sujet de l'EST).

Ont participé à cette réunion : Ali BENBASSOU (président) ; A. ELHIMDY (directeur adjoint), Mohammed LOUKILI (rapporteur), K.ANIS, F.JAWAB, A.LAGHZIZAL, K.OUAZZANI, A.KHERBECHE, R.BELKHOUS, F.Z.MEDHAT, A. KAMOUNI, A. BOUKLATA, R.ELBACHTIRI, M.R. BENBRAHIM, S.BOUTAHRI, D.AMEGOUZ, J.BELKADID, Y.MOURAD, A. ALAOUI.

Absent : A. IBRIZ

Excusés : A. BENGHAZI et R. QESMI.

A l'ouvert de la séance, Monsieur le directeur a rappelé que le conseil d'établissement n'a pas encore eu lieu, cette réunion est organisée avec les anciens membres de la commission pédagogique élargie aux chefs de départements et responsables des filières.

**1) Structures pédagogiques des nouvelles filières (DUT et LP) accréditées en 2014 (données APOGEE):**

Monsieur le Directeur des études a commencé par la présentation du formulaire que les coordonnateurs des filières doivent remplir avec les détails sur les modules et leur pondération selon la charge horaire (coefficients des éléments de module) des filières accréditées en 2014. Ces informations vont servir comme base de données aux applications APOGEE, la date du 12/02/2015 a été fixée pour la remise des formulaires des structures pédagogiques.

Il a ensuite rappelé que l'application « Excel » a été utilisée pour la délibération du semestre S1 et S3 pour toutes les filières et qu'il faut vérifier les informations signalées dans le formulaire (pour les valider ou les corriger) en se conformant au descriptifs des filières et cahier de norme pédagogique publié au *BO N°6322 du 01 janvier 2015 page 43-52*.

Monsieur le Directeur a rappelé que la date du 24 /02/2015 a été fixée pour le dépôt des projets de nouvelles filières (DUT ou LP) pour accréditation.

## **2) Planning des contrôles de S2 et S4**

Monsieur le Directeur a tenu à remercier les enseignants pour leur contribution au bon déroulement des contrôles et la remise de notes des semestres S1 et S3 dans les délais. Puis, il a invité les responsables pédagogiques à établir le plus tôt possible les plannings des contrôles des semestres S2 et S4 avec des propositions de surveillance tout en évitant la concentration des contrôles dans la dernière semaine selon les recommandations de la commission pédagogique du 22 janvier 2015. Les plannings établis doivent être remis à la direction des études pour affichage à partir du 18/02/2015.

Concernant le reversement des ajournés pour le deuxième semestre, monsieur le directeur a précisé que les notes des matières déjà validées par les étudiants doivent figurées sur les relevés de note afin d'éviter toute erreur ou confusion.

Dans le but d'établir un rapport d'activité global par la commission pédagogique, Les coordonnateurs des filières doivent établir des rapports d'activités des filières avant la prochaine réunion du conseil d'établissement

## **3) Situation des filières LP (contrôle, délibération et rattrapage).**

La parole a été donnée au coordonnateur de la filière LP Logistique qui a précisé que la filière comporte deux options et que le nombre d'étudiants est de 38. Le semestre S5 s'est bien déroulé pour tous les étudiants sauf deux, qui n'ont pas pu suivre vu qu'ils n'ont pas les prérequis nécessaires. Le semestre 6 est déjà entamé et la période de stage est de 8 à 10 semaines.

Par la suite le coordonnateur de la filière LP TEREÉ a rappelé que celle-ci a été ouverte avec du retard dû essentiellement à la réponse de la demande d'accréditation. Une réunion des enseignants est prévue pour le 11/02/2015 afin de discuter l'avancement des cours et établir le planning des contrôles du semestre S5.

Monsieur le Directeur a tenu à remercier la coordonnatrice de la filière LP QAGRO pour les efforts qu'elle n'a cessé de déployer pour la réussite de cette première expérience de filière par alternance. Madame R. BELKHOU a présenté le planning de l'alternance avec tous les détails sur la durée que passe chaque étudiant(e) en entreprise ; ainsi que l'emploi du temps des cours assurés à l'EST, ainsi que les documents nécessaires pour le suivi hebdomadaire des étudiants en entreprise.

***Il est à noter que jusqu'à présent il n'y a pas de texte réglementaire relatif à la formation par alternance.***

#### **4) Lancement de nouvelles promotions formation continue (DU) : Procédure d'inscription :**

Une nouvelle formation continue (DU) intitulé « Supply Chain Management » de niveau BAC+5 vient d'être accrédité au département STG, un appel à candidature sera déposé sur le site et affichage à l'établissement.

En absence d'un règlement intérieur relatif à la gestion des formations continues et toutes prestations de services au sein de l'établissement, la commission des affaires académiques et pédagogiques a adopté une procédure pour l'inscription des candidats au formation DU comme suite:

- Dépôt du dossier de candidature;
- Etude du dossier par la commission pédagogique de l'établissement (validation selon les critères d'accès et de sélection : diplômes ou équivalents avec document à l'appui)
- Virement de la totalité des frais au compte de l'EST pour valider l'inscription.

Les étudiants inscrits en 2013-2014 à l'ancienne formation suspendue avec 1/3 du programme de formation assuré (faute de document justifiant son accréditation) sont invités à s'inscrire en première année de la nouvelle formation selon la procédure annoncé ci-dessus avec une possibilité de validation de leurs acquis après étude du dossier par la commission pédagogique de la filière.

#### **5) Divers :**

Monsieur le directeur a annoncé la possibilité de création d'une filière LP dans le domaine de tannerie. Le montage d'une telle filière est possible surtout que l'EST dispose des moyens matériels et humains qui peut l'assurer en formation initiale ou continue en collaboration avec l'association des tanneurs et la chambre du commerce et artisanat de Fès qui tiennent à cette formation. Dans le cadre de la convention établie entre la chambre de commerce et d'industrie, l'association de tanneur de la région de Fès et l'Union des Tanneurs d'Igualada de la Députation de Barcelone. Le Mr Mohammed LOUKILI va participer très prochainement à une formation à l'école de tannerie d'Igualada, il est chargé de préparer un projet de filière en tannerie pour une formation par alternance à l'EST de Fès.

Monsieur le Directeur a informé les membres de la commission concernant :

- L'organisation des journées portes ouvertes avant le départ des étudiants de 2<sup>ème</sup> année en stage technique.
- L'ouverture sur l'internationale l'EST va accueillir des étudiants de l'IUT du Havre durant la semaine du 16 /02/2015 pour un échange pédagogique et culturel.
- Toujours dans le cadre d'échange et partenariat deux étudiants de la filière LP énergétique effectueront leur stage de fin de formation en Allemagne.
- Le gouvernement lancera prochainement une formation qualifiante pour les titulaires d'une licence, et l'EST doit se préparer pour participer à ce projet.

Le président

Le rapporteur